



SYNDICAT DES EAUX DES GARRIGUES - SDE

GESTION CONTRAT EAU

COPIES DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

N° compteur : _____
 N° point de consommation : _____
 Adresse compteur : _____
 CP : _____ Commune : _____

Particulier :

- Contrat de location ou attestation de propriété (sans prix)
- Pièce d'identité

Société :

- Bail commercial et extrait Kbis (moins de 3 mois)

DEMANDE CONCERNANT :

☐

OUVERTURE DE CONTRAT

☐

FERMETURE DE CONTRAT

OUVERTURE DE CONTRAT



Prise de rendez-vous obligatoire avec un agent pour :

- procéder au relevé du compteur ;
- effectuer l'ouverture de la vanne de branchement.

Cette intervention est obligatoire, facturée selon le tarif en vigueur et à la charge du titulaire du contrat entrant.

FERMETURE DE CONTRAT



Prise de rendez-vous obligatoire avec un agent pour :

- procéder au relevé contradictoire du compteur ;
- effectuer la fermeture de la vanne de branchement.

Cette intervention est obligatoire, facturée selon le tarif en vigueur et à la charge du titulaire du contrat sortant.

CAS PARTICULIER SANS INTERRUPTION DE SERVICE

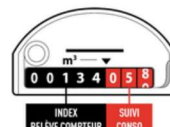


Lorsque le formulaire est complété conjointement par l'abonné sortant et l'abonné entrant et qu'aucune coupure d'eau n'est demandée entre les deux contrats **aucun rendez-vous d'ouverture ou de fermeture n'est nécessaire.**


☐

PAS DE COUPURE ENTRE LES DEUX CONTRATS

Le formulaire doit être signé par les deux parties et comporter un relevé commun du compteur à la date du changement d'occupant. Dans ce cas particulier, une **photo lisible** du compteur doit être jointe.



ABONNÉ ENTRANT

Nom(s) / Prénom(s) ou Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

N° de SIRET : _____

Tél : _____

Contact mail : _____

Souhaitez-vous être prélevé(e) ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de joindre un RIB avec le formulaire

Adresse de facturation (si différente du lieu desservi) : _____

Habitation secondaire : ☐ OUI ☐ NON

ABONNÉ SORTANT

Nom(s) / Prénom(s) ou Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

N° de SIRET : _____

Tél : _____

Contact mail : _____

Souhaitez-vous être prélevé(e) ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de joindre un RIB avec le formulaire

Adresse de facturation de FIN DE CONTRAT : _____

INDEX RELEVÉ (chiffre sur fond noir) :

En date du : ____ / ____ / ____ Par : _____

☐ Je m'engage à me conformer au règlement de service eau et assainissement, disponible sur le site internet SDEG.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, notamment des frais d'accès au service et des informations générales précontractuelles, annexés à ce formulaire.

ATTENTION : En cas de déménagement, veuillez à informer le SDE des Garrigues de votre départ et à demander la résiliation de votre contrat d'abonnement. En l'absence de démarche de votre part, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.

Pour l'abonné entrant (ouverture)

Date : ____ / ____ / ____

Signature du (des) titulaire(s) du contrat
 Précédée(s) de la mention "Lu et approuvé"

Pour l'abonné sortant (fermeture)

Date : ____ / ____ / ____

Signature du (des) titulaire(s) du contrat
 Précédée(s) de la mention "Lu et approuvé"



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

SYNDICAT DES EAUX DES GARRIGUES - SDEG

Le **SDE des Garrigues** est responsable du traitement des données personnelles recueillies dans le cadre de votre abonnement et/ou de votre relation avec le service public de l'eau et de l'assainissement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – règlement (UE) 2016/679), les traitements mis en œuvre reposent notamment sur l'exécution du contrat ou l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le SDE des Garrigues.

Les données recueillies sont nécessaires notamment pour :

- L'ouverture et le suivi de votre dossier d'abonnement au service de l'eau avec ou sans assainissement ;
- La relève de votre compteur ;
- La facturation de l'eau et de l'assainissement (si vous êtes concernés)
- L'avis technique préalable et le contrôle de bon raccordement à l'eau et à l'assainissement collectif le cas échéant ;
- La participation forfaitaire à l'assainissement collectif le cas échéant.

Les données personnelles collectées sont limitées à celles qui sont nécessaires à la gestion de votre dossier et à la bonne exécution des missions du SDE des Garrigues.

Seuls les agents en charge de l'instruction, du suivi administratif, de la facturation et du contrôle de l'assainissement ont accès à ces données personnelles. Ils sont soumis au secret professionnel par la loi n° 83.634 de la fonction publique et par l'article 226-13 du code pénal.

En aucun cas ces données personnelles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès. Les données relatives à la facturation sont conservées 10 ans après leur date d'émission, les rapports d'intervention sont archivés 30 ans après la durée de vie de l'ouvrage. L'ensemble de vos coordonnées sont en base active jusqu'au terme ou la résiliation de votre contrat puis détruites. Les avis techniques sont conservés 5 ans après la fin de la construction.

Vos droits :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ;
- du droit à la portabilité de vos données ;
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant ;
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à **contact@sdedesgarrigues.fr**. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit. Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL **<https://www.cnil.fr/>**

Par ma signature, je certifie avoir reçu un exemplaire de ce document et d'en avoir pris connaissance.

Je soussigné(e) Madame / Monsieur : _____

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Monsieur Jean-François PERRET
Président, SDE des Garrigues

Fait à Lussan, le ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"





INFORMATIONS GENERALES

SYNDICAT DES EAUX DES GARRIGUES - SDEG

IDENTITE DU SDE DES GARRIGUES :

SYNDICAT DES EAUX DES GARRIGUES // SIREN : 994109460 // APE (NAF) : 37.00Z
 3640 ROUTE D'AUDABIAC 30580 LUSSAN
 Tél : 04.66.72.88.21 // mail : contact@sdedesgarrigues.fr

TARIFS :

Les tarifs sont fixés par délibération du SDE DES GARRIGUES et communiqués lors de la souscription du présent contrat. Ils sont également disponibles sur demande auprès du service administratif. Les redevances Agence de l'Eau sont, quant à elles, fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le SDE DES GARRIGUES émet deux factures par an : une première facture correspondant à l'**abonnement annuel**, et une seconde correspondant à la **consommation réelle d'eau** ou, le cas échéant, à une **consommation estimée** ;

La facture d'**abonnement annuel** se compose de :

Une partie « DISTRIBUTION DE L'EAU » comprenant :

- **une part fixe** (abonnement) ;

Une partie « COLLECTE DES EAUX USÉES » comprenant :

- **une part fixe** (abonnement) ;

La facture de **consommation d'eau** (et le cas échéant d'**assainissement collectif**) se compose de :

Une partie « DISTRIBUTION DE L'EAU » comprenant :

- **une part variable** proportionnelle à la consommation (redevance d'Eau) ;

Une partie « COLLECTE DES EAUX USÉES » comprenant :

- **une part variable** proportionnelle à la consommation (redevance d'Assainissement collectif) ;

Une partie « ORGANISMES PUBLICS » comprenant 2 sous parties :

- ↳ Concernant la partie « DISTRIBUTION DE L'EAU » :
 - Une redevance « Prélèvement sur la ressource en eau » ;
 - Une redevance « Consommation d'eau potable » ;
 - Une redevance « Performance des réseaux d'eau potable » ;

- ↳ Concernant la partie « COLLECTE DES EAUX USÉES » :
 - Une redevance « Performance des systèmes d'assainissement collectif ».

CONDITIONS ET MODALITES DE RESILIATIONS :

L'abonné peut demander à tout moment la résiliation de son contrat d'abonnement. Pour ce faire, l'usager adresse au service administratif un formulaire de résiliation dûment complété et signé. Une facture de solde sera établie à l'abonné sortant au regard de l'index relevé, et le nouvel occupant deviendra le nouveau titulaire de l'abonnement. En cas de litige sur la date et/ou de l'index de la consommation relevée en sortie des lieux, un document justificatif sera à fournir au SDE DES GARRIGUES (état des lieux, actes de vente...).

MEDIATEUR :

En cas de différend au cours de l'exécution du contrat, après avoir épuisé les voies de recours internes du service, tout usager ou ayant droit du service peut saisir par écrit le Médiateur de l'Eau de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

Médiation de l'Eau - BP 40 463 - 75366 PARIS Cedex 08 - En savoir plus sur la médiation de l'eau : www.mediation-eau.fr



3680 route d'Audabiac
30580 LUSSAN



Tél : 04 66 72 88 21



Mail : contact@sdedesgarrigues.fr



TARIFS EAU - ASSAINISSEMENT 2026

SYNDICAT DES EAUX DES GARRIGUES - SDEG

COMMUNE	€/m3 AEP	€/m3 EU	ABONNEMENT DN15 - AEP	ABONNEMENT DN15 - EU	TAXES AEP PFRREP *	TAXES EU
Pougnadoresse	1.70€	1.04€	80€	80€	1000€	37.50€/m2
Navacelles	1.55€	1.08€	80€	90€	1000€	37.50€/m2
Bouquet	2.65€	-	80€	-	1000€	-
Méjannes le Clap (part Syndicale)	0.17€	0.11€	23.50€	0€	-	-
Lussan	1.65€	0.90€	90€	80€	1000€	37.50€/m2
Fons sur Lussan	1.65€	1.00€	90€	70€	1000€	37.50€/m2
Vallérargues	1.65€	0.90€	90€	80€	1000€	37.50€/m2
Saint Laurent	2.00€	1.20€	80€	70€	1000€	37.50€/m2
Fontarèches	2.00€	1.20€	80€	70€	1000€	37.50€/m2
La Bruguière	2.00€	1.20€	80€	70€	1000€	37.50€/m2

*PFRREP : Participation aux frais de raccordement sur le réseau d'eau potable

ABONNEMENT ANNUEL - EAU POTABLE

• Abonnement annuel compteur DN 20	100.00€
• Abonnement annuel compteur DN 25	115.00€
• Abonnement annuel compteur DN 32	130.00€
• Abonnement annuel compteur DN 40	145.00€
• Abonnement annuel compteur DN 100	230.00€

FRAIS OUVERTURE / FERMETURE BRANCHEMENT

• Frais pour ouverture ou fermeture temporaire de branchement (demande d'abonné)	80.00€
• Fermeture de la vanne de branchement (clôture du contrat)	50.00€
• Ouverture de la vanne de branchement (ouverture du contrat)	50.00€

